

267

P NP

DM123

Projet d'aménagement d'un parc éolien
dans la MRC de L'Érable

6211-24-020

Ste-Hélène de Chester
Le 9 Décembre 2009

Mémoire

de Francis Bourgault pour le projet éolien de l'érable

Pourquoi en ces temps d'accélération effréné continuer à produire, consommer, abuser au lieu d'éduquer, d'équilibrer, protéger notre patrimoine et nos richesses naturelles. Ce projet est une erreur monumentale! Le secteur visé est un trésor à protéger, je crois que l'eau de source des appalaches est une ressource beaucoup plus viable pour le Québec que de vendre le droit aux éoliennes espagnoles. Les milliers de voyages de camion, le béton, le déboisement, toute l'activité pour la construction et l'entretien viendront modifier l'hydrologie de ces montagnes. De plus ce projet dérange la vie végétale, animal et humaine de ce secteur et beaucoup de gens encore inconscient de l'impact. Qu'en est-il de la protection des terres agricoles (CPTAQ), ils sont bien tolérant tout d'un coup.

On dirait bien que l'on est encore en train de vendre ce que l'on a de plus beau seulement pour le PROFIT.

Francis Bourgault



